

Leudelange, le 23 septembre 2021.



A
Mesdames, Messieurs les Membres
du Comité du syndicat intercommunal SIDOR

Madame, Monsieur,

En application de l'article 14 de la loi modifiée du 23 février 2001 concernant les syndicats de communes, le Bureau du syndicat vous prie de bien vouloir assister à la réunion du Comité du SIDOR le :

Lundi, 11 octobre 2021 à 08,30 heures
au 1er étage du centre culturel et sociétaire « An der Eech »
4-6, rue d'Eich L-3352 LEUDELANGE

Ordre du jour :

1. Approbation de l'ordre du jour ;
2. Confirmation du local particulier permettant la tenue de la séance du Comité du SIDOR en respectant les règles de distanciation ;
3. Rapport de vérification du bilan 2020 – approbation ;
4. Tarifs d'incinération 2022 – approbation ;
5. Budget rectifié 2021 et budget 2022 – approbation ;
6. Divers et informations.

Veillez croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de notre parfaite considération.

Pour le Bureau du SIDOR,

Le secrétaire-trésorier,
Pauline van WISSEN

Le Président,
Patrick GOLDSCHMIDT.